

« Chères et chers collègues,

En préparation de vos enseignements et dans le contexte particulier de cette rentrée, vous êtes nombreuses et nombreux à nous interroger sur la place de l'expérimentation dans nos enseignements respectifs.

L'expérimentation authentique est au centre de nos apprentissages : elle est tout à fait possible et doit être privilégiée sous réserve de respecter, d'une part, toutes les règles du protocole sanitaire et, d'autre part, les contraintes qui sont propres à votre établissement.

Pour que les séances expérimentales puissent se dérouler dans le respect des règles sanitaires et en conformité avec les attendus de formation, nous vous suggérons d'établir un protocole explicite pour les élèves. Ce protocole peut notamment induire une éducation aux risques.

Ce protocole pourrait simplement répartir les tâches au sein des binômes ou trinômes d'élèves de manière à ce qu'un seul d'entre eux manipule le matériel expérimental quand le deuxième pourrait être en charge de l'outil informatique et le troisième de la prise de notes, par exemple ; l'objectif étant que chaque matériel ne soit utilisé que par un seul élève.

A la fin de l'expérimentation, le matériel doit être désinfecté avant l'utilisation suivante, soit par les élèves eux-mêmes afin de les responsabiliser (l'usage éventuel des gants doit lui-même être réfléchi) , soit par le personnel de laboratoire au lycée, soit par le ou la professeur.e au collège.

Bien évidemment, ce protocole établi par les enseignants et enseignantes de l'établissement devra être soumis à la décision du chef ou de la cheffe d'établissement qui prendra en compte le contexte de l'établissement.

Bien cordialement

Les IA-IPR de Physique-Chimie et de SVT, académie de NANTES. »